

Documents pontificaux

Bref relatif à la lecture de l'Évangile.

Dans le but d'encourager la lecture de l'Évangile, le Souverain Pontife, sur une requête présentée au nom de M. l'abbé Garnier, directeur du *Peuple Français*, par S. E. le cardinal Gotti, préfet de la Congrégation des Indulgences et des Reliques, a publié le bref suivant :

S. S. Léon XIII, dans l'audience du 13 décembre 1898, au cardinal soussigné, préfet de la Congrégation des Indulgences et des Reliques, accorde à tous les fidèles qui auront fait, dans l'Évangile, une lecture pieuse d'au moins un quart d'heure, une indulgence de 300 jours à gagner une fois par jour, pourvu que l'édition de l'Évangile ait été approuvée par l'autorité légitime.

De plus, le Souverain Pontife accorde par mois une indulgence plénière à tous ceux qui auront fait cette lecture tous les jours du mois ; elle pourra être gagnée le jour du mois où, s'étant confessés et ayant communie, ils feront les prières habituelles aux intentions du Saint-Siège. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire,

Donné à Rome, le 13 décembre 1898.

Cardinal GOTTI, préfet.

Discours du Souverain Pontife au Patriciat Romain.

A l'audience solennelle qui a réuni auprès du Souverain Pontife le 26 janvier les nombreuses familles du patriciat romain demeurées fidèles au Saint-Siège, Sa Sainteté a prononcé le discours suivant, en réponse à l'adresse dont le prince assistant au trône pontifical, D. Marcantonio Colonna, avait donné lecture au nom de l'assistance :

Chers fils,

Heureux de votre filial hommage, Nous supplions le Seigneur qu'il vous accorde en retour l'abondance de ses grâces. Et la

grâce que Nous vous souhaitons par-dessus tout, c'est qu'il vous fasse dignes de garder invariablement jusqu'au bout, aussi ferme qu'agissante, cette souveraine vertu que vous venez de rappeler, monsieur le prince, et qui vraiment a sauvé le monde, le transformant, par une vaste rédemption de foule destinée à la damnation en héritage élu de Jésus-Christ. La foi, principe du salut de l'humanité, est, d'un côté, le fondement de la vie chrétienne, l'aliment de la justice, l'âme vivifiante de toute habitude vertueuse; d'un autre côté, c'est la substance même des choses ultra-terrestres et éternelles vers lesquelles se tourne, comme vers son bien suprême, l'espérance de l'humanité dans son pèlerinage ici-bas.

Ombres vaines et apparences trompeuses, voilà ce que sont tous les biens sensibles, si on les sépare de la possession de cette vertu de la foi, sans laquelle il n'est pas possible de plaire à Dieu. Vous, par un bienfait du ciel, vous le possédez tous, ce don surhumain qui illumine et reconforte, qui régénère et exhausse; mais ayez toujours présent à l'esprit que, si la divine bonté vous l'a accordé sans mérite antérieur et sans coopération de votre part, elle ne le maintiendra pas en vous sans votre coopération. Au milieu des tempêtes du monde et des convoitises agitées du cœur humain, la lumière de la foi est comme un flambeau exposé au souffle de vents orageux; si elle n'est pas protégée par d'opportunes défenses, elle est en continuel péril de s'affaiblir, de s'éteindre. Qui pourrait, en effet, compter le nombre de ceux qui, par insouciance ou par d'autres fautes, la rejettent misérablement tous les jours, bien qu'ils soient nés et qu'ils aient été élevés comme vous dans le sein de l'Eglise catholique?

Du moins, chers fils, que le malheur d'autrui vous serve d'enseignement. Que nul ne présume de pouvoir maintenir sauf, dans son âme, le trésor des vérités révélées, si avec un soin jaloux et constant, on ne le prémunit pas, notamment contre l'orgueil de l'esprit et la domination des sens, les deux éternels ennemis de la foi du Christ rédempteur. Qu'il suffise à l'intelligence humaine de savoir que Dieu a parlé et qu'il a lui-même constitué l'Eglise comme la dépositaire et la maîtresse incorruptible de sa parole. Au reste, dans l'ordre des choses surnaturelles, plus on s'humilie, plus on voit. Au contraire, lorsque la raison incocile tente de s'élever jusqu'à scruter la hauteur et la profondeur inaccessibles des secrets de Dieu, elle est condamnée, par la condition de sa nature et par un châtement de son fol orgueil, à se confondre, à s'égarer, à faillir. De là, un si grand nombre d'âmes, d'abord croyantes, qui sont tombées ensuite dans la désolation du doute ou dans l'abîme de l'incrédulité.

L'autre péril non moins redoutable consiste, comme Nous l'indiquions tout à l'heure, dans la domination des appétits sensuels. Il n'est peut-être pas d'influence plus malfaisante que celle-là pour l'emporter sur l'action bienfaisante de la grâce et pour l'étouffer. L'histoire rapporte que lorsque l'abomination de la désolation, qui avait été prédite, pénétra dans le temple de Jérusalem, une voix mystérieuse cria d'en haut : *Dieu se retire*. Or la lugubre sentence de cette voix se vérifie exactement dans le sanctuaire de l'âme que les convoitises sensuelles ont profanée.

A mesure que celles-ci prévalent, la corruption monte du cœur à l'esprit, le privant de la lumière céleste qui l'éclairait auparavant. Privation terrible, car l'homme qui en est frappé s'embourbe de plus en plus dans la matière et, devenu oublié de sa dignité et de ses hautes destinées, il perd peu à peu jusqu'au sentiment de la moralité et de la spiritualité chrétienne. C'est Dieu qui se retire.

Ces deux ennemis que chacun porte en soi, car ils sont établis au fond de notre nature corrompue, trouvent malheureusement et en tous temps un stimulant plus ou moins efficace dans les conditions extérieures. Mais Nous ne saurions dire si d'autres époques ont jamais présenté à la concupiscence tant de séductions et à la raison tant d'embûches, que les présentent aujourd'hui la licence des mœurs, le cynisme d'une si grande partie de la presse, le dévergondage des spectacles publics, le scepticisme de tant de chaires.

Partout le grand don duquel Dieu vous a fait privilège demande plus que jamais des soins assidus, des précautions très vigilantes. Agissez, chers fils, comme si vous portiez en main un trésor fragile à travers des chemins couverts d'embûches et semés d'obstacles. *Vigilate* : voilà l'avertissement de saint Paul aux chrétiens de Corinthe. Gravez-le, comme votre règle, au plus profond de votre esprit, de telle sorte que, veillant continuellement sur vous-mêmes et sur les choses qui vous entourent, il vous soit donné, avec l'aide de Dieu, de rester constants dans la foi : *Vigilate, state in fide*. Daigne le Seigneur bénir vos résolutions et que de sa bénédiction vous soit gage la Nôtre, que Nous vous accordons avec une paternelle affection.

Tableaux évangéliques

FECIT MAGNA QUI POTENS EST

I

IL Y EUT UN HOMME ENVOYÉ DE DIEU QUI S'APPELAIT JEAN

Élisabeth priaît et rêvait, pensant au fils qui devait lui naître :

“ Que sera un jour cet enfant, ce fils du miracle ? Aura-t-il la force de Samson contre les ennemis de Dieu et de son peuple ? Proclamera-t-il la vérité et la justice devant les tyrans comme Elie ? Prophétisera-t-il comme le fils d'Amos ? De quelle manière s'accompliront les desseins du Seigneur sur lui ? ”

Et elle se répétait les paroles de l'Ange :

“ Il sera grand devant le Seigneur, il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère ; il marchera devant Dieu dans

l'esprit et dans la vertu d'Elie pour préparer au Seigneur un peuple parfait."

" Comment cela peut-il se faire ? disait la mère ; en mon sein même il sera rempli du Saint-Esprit, par quel moyen ? Il doit préparer un peuple au Seigneur ; ce peuple, ce n'est donc pas lui qui le conduira, qui l'instruira ; quel est alors celui qu'il doit précéder ? "

C'était déjà le sixième mois que ces questions s'agitaient en elle ; la joie de sa maternité, l'allégresse des promesses divines étaient presque assombries par cette incertitude.

Zacharie, après les inoubliables heures dans lesquelles il avait perdu l'usage de sa langue, avait transcrit pour Elisabeth les paroles de la vision ; mais depuis, dès qu'il revenait du temple, il s'enfermait dans la solitude au sein de sa demeure et se retranchait de la société des hommes, craignant de paraître éluder le châtiment divin.

Les espérances et les angoisses devenaient lourdes à porter pour Elisabeth ainsi isolée, elle ne les épanchait que vers le ciel, car le secret de Dieu ne pouvait être communiqué aux profanes, et elle se tenait cachée à tous les yeux.

Un jour donc du sixième mois, elle pensait à toutes ces choses debout sous la vigne qui abritait sa maison, insouciant de la chaleur de midi. Son regard errait, vague, sur les montagnes et sur la plaine, un peu ébloui par l'ardente lumière dont le soleil inondait les rocs fauves.

Elle aperçut des voyageurs qui commençaient à gravir l'aprecolline et se dirigeaient vers sa demeure. Sans pouvoir les distinguer encore elle ressentit une vive impression de soulagement, comme si c'étaient la clarté et l'apaisement qui lui venaient. Ses yeux ne se détachaient plus des arrivants ; bientôt elle reconnut sa parente Marie, la vierge fiancée à Joseph, et celui-ci l'accompagnait. Elisabeth resta clouée au sol, dans une indicible attente, ne songeant même pas à s'avancer vers ses hôtes et à leur faire accueil ; inconsciente de tout, elle ne vivait plus que dans l'angoisse du mystère.

Et Marie entra, divinement rayonnante ; sa pure beauté, transfigurée, s'était faite comme transparente au Don céleste qui vivait en elle ; elle s'approcha d'Elisabeth et la salua d'un baiser.

Alors l'enfant et la mère tressaillirent remplis du Saint-Esprit ; l'épouse de Zacharie vit comme à découvert les admirables desseins du Seigneur et s'écria :

" Vous êtes bénie entre toutes les femmes ; d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne vers moi ? Vous êtes bienheureuse, parce que vous avez cru, et la promesse du Seigneur sera remplie."

Marie lui répondit :

" Mon âme glorifie le Seigneur ; Il a fait en moi de grandes choses."

Il ne fut pas besoin de longues explications, car leurs âmes furent comme dévoilées l'une à l'autre ; chacune y put lire les miracles de grâce, les merveilles de Dieu. En Marie c'était une permanente extase : Elisabeth, ravie à son tour, adora son Dieu

dans son très pur tabernacle, et l'effusion divine s'échangeait entre elles par une ineffable communication.

Pendant trois mois, la Vierge demeura dans ces montagnes de Judée, ce furent trois mois du ciel pour la mère du Précurseur.

II

BETHLÉÉM

Le vent soufflait âpre et froid dans la montagne ; tout le jour, la tourmente avait sévi, la nuit venue, elle redoublait de violence. Parfois les nuages s'écartant laissaient filtrer une lueur blafarde, alors les oliviers sous la rafale apparaissaient comme des spectres se tordant en leurs suaires. Ils craquaient et gémissaient, la bise soufflait sur les rocs avec un bruit étrange. La terre semblait en proie à quelque affolement inouï ; on eût dit que les esprits infernaux déchaînaient toute leur puissance dans une lutte suprême où se débattaient, angoissées, les choses.

Au milieu de la tempête, trempés de pluies, cheminaient péniblement deux voyageurs, et la rage des éléments convulsés paraissait s'acharner, se redoubler contre eux.

Ils approchaient de la cité de David, eux issus de sa race ; aucun serviteur ne les précédait, nulle monture ne leur allégeait les fatigues du voyage. Ils allaient à pied, humbles et pauvres ; arrivant au terme de cette longue route, la Vierge lassée avait peine à gagner Bethléem.

Enfin, des feux apparaissent dans la nuit ; Joseph, plein d'espoir, se hâte vers l'hôtellerie. Mais de tous les points de Juda, les riches et illustres familles se sont dirigées vers leur antique berceau. Tout est encombré, les bâtiments, les portiques, les cours. Les opulents Israélites, insoucians de la tempête, reposent sur les coussins et les tapis ; leurs nombreux esclaves prennent le repas du soir, bien abrités contre la tourmente, et personne ne consent à déranger ses bêtes de somme, pour faire une place aux pèlerins épuisés. Rebutés, ils demandent un asile dans les maisons du bourg, mais toutes regorgent d'hôtes, et nulle porte ne s'ouvre aux grâces d'en Haut. Cependant, la Vierge défaillante ne pouvait plus avancer ; ils finirent par trouver une grotte servant à abriter les troupeaux ; là, ils se réfugièrent au milieu des animaux qui l'emplissaient.

Les éléments rugissaient toujours, la plainte du vent devenait plus lugubre encore. Au sein de ce tumulte, Marie, submergée dans la paix céleste, connut que les temps étaient venus. Elle prit la crèche de l'étable et, dans les ténèbres, s'efforça d'y rassembler quelques poignées d'herbes et de feuilles, puis déploya les langes qui devaient recevoir le Roi des cieux.

Alors il se fit un grand calme, la tempête cessa de souffler, les nuages dévoilèrent l'azur dont la profondeur prit une indicible transparence, la lune commençant à briller, éclaira tout d'abord un Enfant nouveau-né.

Et de tous les points du ciel, les lumineux rayons convergèrent vers cette humble couche transformée en trône de gloire

pour la majesté divine, en autel pour l'Hostie immolée. Marie prit dans ses bras son Dieu, son Fils, et l'adorant, l'offrit au Père qui le lui avait donné, unie déjà au sanglant et perpétuel sacrifice. Les pâtres du voisinage, réveillés par l'irradiation subite, s'effrayaient, sentant passer Dieu et songeant aux foudres du Sinaï. Mais les Anges qui leur apparurent ne portaient point le glaive et n'étaient pas des ministres de vengeance. Ils rayonnaient d'allégresse, la terre et les hommes semblaient leur inspirer un saint respect.

Les bergers, pleins de confiance, écoutèrent les messagers célestes ; ceux-ci chantaient :

“ Un Sauveur vous est né ; paix aux hommes de bonne volonté : *Hosanna in excelsis!* ”

III

L'ÉTOILE

Melchior, le Mage-Roi, veille seul dans la nuit.

Seul ! au milieu de la foule, son âme ne connaît que la solitude. L'admiration de son peuple l'environne, on a pour lui cette vénération qui semble ne pouvoir s'adresser qu'à la divinité. Sur l'Arie et le Touran plane son grand nom, orgueil de la Chaldée. Mais son esprit a dépassé tout esprit humain, nul compagnon sur les cimes où il vit ; suspendu entre ciel et terre il ne sait où se prendre ; l'isolement est bien dur !

Dans la nuit, ce n'est que là qu'il peut respirer à l'aise. Les médecins ne l'y obsèdent plus, les soins et les soucis font trêve, pour quelques heures il peut être seul avec son âme.

Cette nuit, il ressent plus intense, plus douloureuse que jamais l'étrange torture qui étreint les êtres d'exception. Chaque fois que son esprit jouit d'une clarté plus haute, il semble qu'un nouveau vide se creuse en lui, avivant la souffrance de son inassouvissement.

Cette nuit, le tourment est tel que le Mage ne peut y échapper en se complaisant dans ses lumineuses connaissances ; souvent la joie de savoir lui a été un apaisement, aujourd'hui point.

Cette nuit, l'angoisse de n'être pas aimé le possède ; tous le trouvent trop grand. Il n'a jamais eu le besoin d'aimer lui-même et se glorifie d'être affranchi de cette faiblesse, mais voilà qu'un flot soudain de tendresse monte à son cœur et les austères jouissances de la pensée lui paraissent amères et dérisoires.

Il se retrace quelle fut sa vie depuis l'heure inoubliable où son âme à peine éveillée sentit l'extinguible soif s'abattre sur elle et où il voua sa vie à poursuivre l'au delà.

Enfant, les enseignements de ses maîtres ne peuvent le captiver ; comme ces sciences sont bornées, à combien de curiosités elles demeurent muettes ! Et toujours il cherchait au delà.

Quand arrive l'adolescence, les séductions l'environnent ; au jeune homme de race royale toute volupté vient s'offrir. A chacune il demande : “ Que peux-tu me donner ? ” Leurs promesses sont si pauvres que dédaigneux il passe et cherche au delà.

Un jour, ce rêveur se trouve roi ; des guerres sont engagées,

il les poursuit. Il cherche l'ivresse sur les champs de bataille et la joie dans les triomphes. Des nations entières l'acclament ; ses ennemis prosternés dans la poussière lui demandent merci. En lui rien ne vibre, la gloire le laisse froid et il cherche au delà.

C'est alors qu'il s'est livré à l'étude, qu'il a parcouru d'un vol rapide toutes les sciences du passé, que les sages l'ont initié aux plus mystérieux arcanes, qu'il a, esprit très sublime, contemplé la Vérité de plus près qu'aucun homme ; et maintenant, ayant vu d'indicibles splendeurs et croyant posséder toute science, il est effrayé, car au-dedans de lui une voix crie : " Cherche au delà ! "

Melchior ne veut pas s'avouer sa souffrance ; le Mage ne doit-il pas être impassible ? D'ailleurs on eût pu croire que de cette torture naissait une lucidité plus grande, car voici comment durant cette nuit son esprit parlait au-dedans de lui :

" J'ai été grand entre les grands, fort entre les forts ; j'ai marché sans défaillance et sans souillure, méprisant les joies passagères. Toutes les fois que mon âme a voulu se réjouir d'une clarté, je la lui ai donnée ; mais voici que ses aspirations montent plus haut que je ne puis atteindre. Qu'est ceci ? Un homme ne peut s'élever plus que je ne l'ai fait ; je suis à mi-chemin du ciel, j'ai dépassé tout point d'appui, aujourd'hui les ailes me manquent. L'humanité doit-elle être éternellement déçue, comment sera-t-elle supérieure à ce que je l'ai faite en moi ?

" Non, l'esprit ne peut aller plus loin ; en se renfermant en soi-même sa vie n'acquerra pas un plus grand développement. Est-ce donc en la laissant déborder, en entrant en communion avec l'humanité, avec ces êtres qui me sont inférieurs, que je comblerai l'abîme que je porte en mon sein ? Encore une fois non ; je pourrais y jeter tous les cœurs du monde et il demeurerait béant.

" Oh ! la divinité est trop loin ! l'Infini sera toujours pour tout mortel l'inaccessible. Cependant aujourd'hui je sens bien qu'il peut seul me satisfaire, car je suis aux limites du fini, je l'ai tout épuisé et j'ai soif."

Ainsi le Mage exhalait son orgueilleuse plainte ; longtemps il demeura silencieux, abandonnant même ses pensées puisqu'elles devenaient impuissantes. Puis, ayant longuement contemplé les cieux, il reprit :

" Etoile, monde vaste et lumineux, tu daignes rayonner jusqu'à notre poussière et par toi notre nuit s'irradie. Pour que la nuit de nos âmes fût aussi dissipée, il faudrait, miracle impossible, que l'Infini dont tu es le symbole, bel astre si lointain et toujours présent, rayonnant jusqu'à l'humanité, fasse avec elle une merveilleuse alliance, mettant en contact la suprême altitude et le bas-fond obscur. Etoile, si ce que je dis peut s'accomplir, où qu'il faille aller j'irai pour rencontrer ta lumière ; étoile, marche et montre-moi la route."

L'étoile quittant son cycle immuable se mit en mouvement, se dirigeant vers l'Occident.

A l'aube, les peuples de Chaldée apprirent que Melchior, le Mage-Roi, avait quitté la ville avec deux initiés chargés de myrrhe ; ils allaient vers l'Occident.

Le pèlerin de la lumière avait marché bien des jours, suivant son céleste guide. Un soir, dans le repos du campement, il se demandait ce qu'il trouverait, vers quel but mystérieux il était conduit :

— Le miracle l'a confirmé, ce que je rêvais s'est accompli. Evidemment il est un homme sur qui s'est répandue l'effusion divine et qui possède toute science. De celui-là je serai le disciple, j'abdiquerai ma sagesse devant sa sagesse plus haute et peut-être, oh ! très suave espérance ! me sera-t-il permis de l'aimer, de laisser enfin se déverser mon cœur sur un être qui en sera digne ! Tous les trésors de tendresse que j'ai gardés intacts et n'ai pas profanés trouveraient-ils donc leur emploi ?

Dans la nuit s'avancait une caravane nombreuse ; les éléphants énormes et les vifs coursiers se profilaient au sein de l'ombre ; les voyageurs se dirigèrent vers le campement de Melchior, et leur chef, tout couvert de riches ornements dont l'éclat était grand sous le clair de lune, s'approcha du Mage :

— Je suis Gaspar, roi dans le pays où le soleil se lève ; permets-moi de m'asseoir à ton feu.

— Roi Gaspar, sois le bienvenu, prends place et dis-moi en quel lieu tu te rends.

— Vois-tu cette étoile dont l'incomparable éclat ne peut être éclipsé même par la lampe des nuits ? Elle est mon guide, où elle ira j'irai.

— Alors notre route est la même, mais comment donc as-tu été appelé à la suivre ?

— A peine sorti de l'enfance, à l'âge où je me complaisais encore dans mes jeux sur les rives du Sind, je fus roi. Mes délassements furent alors les combats ; j'ai porté mes armes dans l'Inde entière, rien n'a tenu devant moi et tous les peuples m'ont reconnu comme vainqueur. A chaque conquête il me semblait que mon cœur s'élargissait et je voyais qu'il était besoin de plus encore pour me satisfaire. Tous me saluèrent du nom de Maître du monde, moi je sentais mon domaine étroit. Un jour, je fis venir les prêtres et les sages, ceux qui conservent les antiques traditions de notre race ; je leur demandai si quelqu'un sous le soleil ne devait pas atteindre une puissance plus grande, car la mienne me paraissait bien petite.

A travers leurs adulations, je ne pouvais rien démêler de leurs réponses. Mais un vieillard qui avait laissé parler tous les autres avant lui, un ascète blanchi dans la méditation, prit la parole à son tour et me révéla une prophétie plus ancienne que toute mémoire humaine, dont il avait gardé le dépôt :

“ Un roi viendra qui se lèvera sur l'Occident et couvrira la terre de sa gloire, nul homme ne pourra échapper à son empire, il éclipsera toute souveraineté. Toi qui l'attends, ne te mets pas en peine ; quand le moment sera venu, une étoile se détachant du ciel t'indiquera la route pour aller vers lui.”

“ Roi Gaspar, continua le vieillard, l'étoile s'est mise en marche voici déjà trois nuits. Les termes de la prophétie sont précis, on n'y peut échapper ; suis l'étoile pour apaiser ce vainqueur et détourner de nous le fléau d'une guerre dévastatrice.” Je suis parti, mais non pas mû par une vile crainte ; je veux présenter à

celui qui est promis l'encens de mon hommage et apprendre de lui si la puissance peut combler le cœur d'un homme.

Melchior s'étonna qu'un esprit captivé par aussi peu de chose que la gloire eût été favorisé du même signe que lui, le Mage. Longtemps ensemble ils suivirent l'astre. Un jour, une tempête s'éleva dans le désert, le sable, en épais tourbillons, obscurcit tellement le ciel qu'on ne voyait plus l'Etoile. Les deux Rois erraient à l'aventure, ignorants de la route ; la poussière, en plus gros nuages que partout ailleurs, leur décela l'approche d'une nombreuse troupe de gens et une voix s'éleva, disant :

— Voyageurs, n'avez-vous pas vu une étoile d'un éclat merveilleux, d'une lumière visible même pendant le jour, qui se meut vers l'Occident ?

Surpris, Melchior répondit :

— Nous avons suivi cette Etoile pendant bien des semaines ; aujourd'hui, elle a disparu et nous attendons qu'elle brille de nouveau pour reprendre notre marche. Est-elle ton guide, à toi aussi, comment se fait-il qu'elle nous ait rassemblés de tant de points opposés, où nous mène-t-elle ?

Celui qui avait parlé s'approcha et dit :

— Frères, je vous cherchais depuis que j'ai quitté ma patrie, car il était prédit que des rois viendraient de toutes les extrémités de la terre. Cette étoile est l'étoile de l'aube, elle nous mène vers le soleil qui doit tout illuminer et réchauffer ; je crois que c'est un Dieu, mais la prophétie n'en dit rien. Je suis roi d'Ethiopie, mon nom est Balthazar. Depuis bien des générations, nous savons que l'Avènement doit avoir lieu en ces jours ; les savants avaient calculé que l'Etoile brillerait comme j'atteindrais l'âge d'homme, voici des années que je me prépare au mystérieux pèlerinage. Je porte à Celui que l'Etoile annonce, quel qu'il soit, les présents, le tribut de mon peuple.

Le Mage admira combien ce simple leur était préféré.

* * *

L'Etoile s'est arrêtée ; ils cherchent un palais : qu'elle est pauvre et humble la demeure qui s'offre à leur vue ! Ils cherchent un roi, un sage ; Celui qu'ils ont devant les yeux est un enfant qui ne parle pas encore et dont les membres sont enveloppés de larges. Mais ils ne doutent pas de la voix d'En-Haut et, se prosternant, adorent Celui qui leur a été promis. Ils déposent à ses pieds leurs présents et, hommage plus précieux au Rédempteur, leur âme, leur être entier se donne à Lui sans réserve.

Melchior reconnaît le néant de toute science devant la sagesse Infinie ; son cœur, dilaté sans mesure, goûte la plénitude d'un amour au-delà de tout rêve.

Gaspar voit que le royaume des cieux peut seul suffire à son ambition.

La simplicité de Balthazar s'illumine subitement aux clartés divines et son cœur confiant s'épanouit dans la tendresse de l'Enfant-Dieu.

Marie jouissait profondément de la gloire de son Fils ; extasiée, voyant en ces rois les prémices des nations, il lui semblait

un peu apaisé l'ardent désir avec lequel elle souhaitait que toutes les voix du Ciel et de la terre s'unissent à elle pour bénir le Seigneur.

Alors, un chant suave se fit entendre, c'était l'Etoile disant :
 " La faiblesse a triomphé de toute force, le lion de Juda est un agneau, *hosanna in excelsis*."

" Toute sagesse, toute prudence est confondue, le Verbe du Très Haut ne s'exprime que par le sourire de ses yeux enfantins, *hosanna in excelsis*."

" L'amour règne en vainqueur, c'est lui qui courbe les puissants et élève les humbles. Dieu est amour, *hosanna in excelsis*."

L'astre s'était rapproché de la terre, on put distinguer les ailes lumineuses du Séraphin voilant son visage plus brillant que le soleil. De tous les points de l'espace, les cohortes célestes vinrent se joindre à leurs frères et tous chantaient :

" Paix aux hommes de bonne volonté, *hosanna in excelsis*."

APOLLINE DE GOURLET.

La Quinzaine.

LA FRANC-MACONNERIE AUX PHILIPPINES

ET LE PACTE DU SANG

Nous extrayons de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, livraison de janvier 1899, le remarquable article suivant que nos lecteurs liront avec intérêt.

Si l'on a pu dire des évêques des Gaules qu'ils avaient fait la France comme les abeilles construisent leur ruche, on peut dire des moines espagnols qu'ils firent toute la colonisation des grands siècles de l'histoire de la Péninsule.

Quand Christophe Colomb s'embarqua sur les blanches caravelles frêtées avec le prix des bijoux de la reine Isabelle, il allait moins conquérir à Castille et à Léon des terres inconnues que chercher un nouveau royaume pour le Christ et tenter d'arracher à l'enfer les âmes que convoitait l'ennemi du genre humain. Après lui, chacun des *Conquistadores* marcha accompagné de *frayles*, qui prêchaient la foi et convertissaient les idolâtres : il y en a dans l'armée de Fernand Cortès, partant pour conquérir le trône de Montezuma ; dans celle de Pizarre, allant dompter le Pérou ; dans celle d'Almagro, s'avançant jusqu'au Chili ; il y en a sur la flotte de Mageilan, sur la flotte de Saavedra, sur la flotte de Lezcano qui va prendre possession des Philippines et des archipels entrevus dans le Pacifique par les compagnons de Sebastian del Cano. Jésuites, Dominicains, Franciscains, Augustins, se dévouent à cette œuvre d'apostolat et confondent dans une même ardeur de prosélytisme la cause du Roi des cieux et la cause du roi de la terre. Les Philippines, arrosées du sang de tant de martyrs, sont

enlevé
 décoré
 du so
 tressé
 couve
 boue
 provi
 étran
 Maria
 plades
 res, a
 lance
 l'exem
 frères
 lités n
 darité
 sorte
 tienne
 de som
 Indien
 en le t
 fait un
 seront
 des mi
 avec la
 sation
 nulle p
 digènes
 vies pl
 sévices
 indirec

" M
 de pou
 ancien
 pel phi
 le dépla

Sur
 sont un
 tient, c
 étonné
 s'exprim

" C
 qu'aux
 qui prot
 puissam
 et de l'o
 dien au

(1) P
 conversion
 Philippines.

enlevées pouce à pouce, pied à pied, village par village. Rien ne déconcerte le missionnaire, ni le climat si nouveau, ni la nature du sol semé de marécages et brûlé par le soleil. Vêtu de pailles tressées, les pieds chaussés de sandales de feuilles de maïs, la tête couverte d'un chapeau de nattes, les jambes trempant dans la boue fétide et froide, il va moissonnant pour le Christ. Il s'improvise linguiste, et parle, en quelques mois, les idiomes les plus étranges au point de pouvoir, comme Sanvitores, l'apôtre des Mariannes, prêcher, le même jour, en plusieurs langues, à des peuplades de souches diverses. De la race tagale, aux mœurs impures, aux coutumes barbares, à force de soins, de prières, de vigilance de tous les instants, par la douceur, par la contagion de l'exemple, il fait des êtres purs, se dévouant pour le salut de leurs frères. Il étudie ces sauvages et s'applique à développer les qualités natives de ce peuple intelligent, imbu du sentiment des solidarités sociales, que son ignorance réduit dans l'application à une sorte de *gens*. Il leur enseigne la fraternité et la charité chrétiennes. Il leur révèle la pudeur, et cette notion, ignorée la veille de son arrivée, devient une idée maîtresse à laquelle les jeunes Indiennes sacrifient leur vie. Des Mariannes voisines, s'appuyant, en le transformant, sur l'esprit de caste, le missionnaire jésuite a fait une sorte de Paraguay idéal, où les officiers espagnols ne seront, jusqu'à l'expulsion de l'Ordre, que les humbles lieutenants des missionnaires (1). Aux Philippines, tous les Ordres partagent avec la Compagnie de Jésus, l'honneur et le fardeau de la colonisation chrétienne. Grâce à eux, la domination y est, plus que nulle part ailleurs, indulgente et paternelle. Les populations indigènes y sont respectées, amenées à l'Évangile sans violence, servies plus que commandées, protégées par les moines contre les sévices d'une administration civile, que la distance et les liens indirects rendent relativement indépendante de la métropole.

“ Malheur à l'alcaide qui se serait permis une exaction, un abus de pouvoir ou qui aurait seulement contrarié les fidèles ! dit un ancien consul de France dans un très curieux travail sur l'archipel philippin. Le curé était là pour dénoncer le fait et provoquer le déplacement du fonctionnaire indigne ou trop zélé ! ”

Sur ces services du clergé colonial espagnol, les voyageurs sont unanimes. Voici ce qu'en dit un écrivain belge qui appartenait, cependant, au parti libéral, M. J. de Man. Après s'être étonné que “ les couvents aient encore leur raison d'être ”, il s'exprime ainsi :

“ C'est une justice à rendre au gouvernement espagnol ainsi qu'aux Padres ; le premier applique des lois vraiment paternelles qui protègent l'Indien sans le gêner en rien ; les seconds aident puissamment, par leur influence morale, au maintien de l'ordre et de l'obéissance aux lois, et non seulement ils moralisent l'Indien au point de vue religieux et civilisateur, mais ils l'aident

(1) *Vie de Sanvitores*, par le P. FRANCISCO GARCIA — P. LE GOBRIN, *Histoire de la conversion des îles Mariannes*. — FRAY JUAN DE LA CONCEPCION, *Historia de las Islas Filipinas*.

aussi dans la vie matérielle, en l'initiant aux progrès de l'agriculture, et en lui procurant gratis des instruments aratoires que les Padres font venir d'Europe à leurs propres frais... La vie de ces bons Padres est un vrai sacrifice, et on ne peut qu'admirer leur abnégation absolue; avec eux, point de combats de plume, point de politique ni de divergence d'opinion, ils s'élevaient au-dessus des choses du monde et ne s'occupent que de moraliser ces millions d'Indiens... On est heureux de rencontrer de tels hommes, et je m'honore d'être l'amie de plusieurs d'entre eux... Les demeures des Padres sont toujours ouvertes aux Européens voyageurs dans toute l'étendue des îles; on y reçoit une hospitalité large, bienveillante et gratuite. Les Indiens sont très reconnaissants des services multiples que les Padres leur rendent, et ils obéissent plus volontiers à ceux-ci qu'au gouvernement civil. Le gouvernement appréciant ces dispositions de la masse, protège les Padres et marche complètement d'accord avec eux, et en cela il agit très sagement (1)!"

Telle était la situation des Philippines, il y a une vingtaine d'années. Certes, les 1,800 à 2,000 îles qui constituent dans le Pacifique l'Océanie espagnole n'étaient pas toutes arrivées au même état de civilisation. On peut se rendre compte de ce que seraient les Tagals sans les missionnaires, en voyant ce que sont demeurées certaines peuplades de cet archipel, privées des lumières du christianisme, les Moros negritos qui vivent sur le Maraveles et se nourrissent de racines, de fruits et de gibiers; les Guinaanes, les Ifuagos, les Igorrotes, chez qui le degré de l'influence des guerriers est basée sur le nombre de têtes entassées devant leur case, malheureux anthropophages qui tuent le plus souvent pour tuer (1).

JEAN LAIGUEMORTAIS.

(1) J. DE MAN. *Souvenir d'un voyage aux îles Philippines*, Anvers, 1875.

(1) Voici un trait de cette sauvagerie: "Lorsqu'un Moro meurt, dit un voyageur, un de leur guerriers jure qu'il vengera le mort, et part aussitôt pour la plaine; puis il s'approche de la demeure des Tagalogs, grimpe sur un arbre et attend les passants qu'il tue sans distinction."

(A suivre)

N
I
déma
passe
II
déma
E
about

L
difficu
l'ouest

II
d'un t
torité
agent
revien
pour l'
d'aillen
qui dé
il dit, p
peuple
deux
dans le
To
lique c
II
" I
" au R
" pour
" réflex
" se son
" nier, c
" Galici
" l'acte
" prises
" messie
" chose.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Nous lisons dans le *Manitoba* en date du 9 février :

Les journaux de la cité mentionnaient hier le fait que des démarches étaient faites pour amener les écoles catholiques à passer sous l'administration du Bureau des écoles publiques.

Il n'y aurait encore rien de conclu. On dit même que ces démarches ne réussissent point.

En effet, nous n'avons vu annoncé nulle part qu'elles aient abouti.

Le même journal nous renseigne comme suit au sujet de la difficulté scolaire soulevée parmi les Galiciens catholiques de l'ouest par un agent du gouvernement fédéral :

Il devient de plus en plus avéré que les Galiciens sont l'objet d'un travail inqualifiable, ayant pour but de les éloigner de l'autorité ecclésiastique, sinon de leur religion même. M. Paul Wood, agent d'immigration, dont nous avons déjà signalé l'intervention, revient dans le *Free Press* du 2 février, avec une lettre insultante pour l'Eglise catholique, son clergé et le Rév. P. Kulawy. Il y a d'ailleurs dans cette lettre, ici et là, des expressions et des phrases qui décèlent l'action de M. Paul Wood dans ce mouvement. Ainsi, il dit, par exemple, " qu'il sera de son devoir d'empêcher que ce peuple auquel on a imposé, au nom de la religion, certains fardeaux dans leur pays, ne tombe aveuglément de la poêle à frire dans le feu."

Tout le long de sa lettre, il parle de l'action de l'Eglise catholique comme d'une imposition au peuple.

Il va jusqu'à faire les incroyables affirmations qui suivent :

" Le Rev. P. Kulawy dit que tous les Galiciens ont exprimé au Rev. P. Pagé et à M. l'inspecteur Rochon leur préférence pour les écoles séparées. C'est une affirmation qui prête à la réflexion, et il est intéressant de prendre note que ces messieurs se sont tous deux, dans ma maison, au mois de décembre dernier, déclarés en faveur des écoles publiques anglaises pour les Galiciens. (Je veux parler d'écoles telles que sanctionnées par l'acte des écoles actuellement en vigueur, et telles que comprises par le public généralement.) De fait, le second de ces messieurs ne voulait encourager et reconnaître rien autre chose."

Le moins qui se dégage de tout cela, c'est qu'un agent du gouvernement fédéral s'interpose entre le peuple et les missionnaires chargés de le visiter, et que cette intervention tend à diriger ce peuple dans une voie qui n'est pas la bonne.

Est-ce que le chef du gouvernement fédéral, mis ici directement en cause par l'un de ses agents, ne pourrait pas s'employer à tuer dans l'œuf cet embryon de conflit ? Ou attend-il que le conflit ait pris les proportions de celui de 1890 pour mettre en œuvre encore une fois ses moyens de conciliation au détriment des catholiques ? Si nous vivons décidément sous un régime où nulle protection n'existe pour les intérêts catholiques les plus considérables, autant vaudrait le savoir tout de suite, et surtout le faire savoir au bon endroit, là où nos gouvernants catholiques se confondent en protestations hypocrites de fidélité à une cause dont ils paraissent ne pas avoir le moindre souci. L'opinion catholique finira par se lasser de tous ces ennuis qu'on lui suscite partout.

La question de la répartition des taxes scolaires entre les missions catholique et protestante à Montréal est dans le *statu quo*. Le gouvernement a entendu les parties en cause et il n'a pas encore fait connaître ce qu'il entend faire. Nous constatons seulement que l'incident a donné occasion à une feuille anglo-protestante de Montréal de nous servir le plus bel échantillon d'inconséquence que nous ayons vu depuis longtemps. Le *Witness*, qui ne trouvait pas de qualificatif assez énergique pour flétrir l'intervention du pouvoir fédéral, conformément à la constitution, dans l'affaire des écoles du Manitoba, menace aujourd'hui, si la question qui vient de surgir n'est pas réglée dans le sens protestant, de recourir à ce même pouvoir fédéral en vertu des mêmes articles de la constitution qui justifiaient l'intervention de ce pouvoir dans le premier cas. C'est encore plus bête que raide, mais le credo du *Witness* se compose d'un article unique, celui-ci : Les catholiques ont toujours tort. Malheureusement, que de *Witnesses* nous avons dans notre pays !

Quel est donc l'esprit qui règne au conseil de ville de Montréal ? Ne suffit-il pas à son besoin de notoriété de passer dans tout le pays pour être un nid d'infecte corruption ? Lui faut-il encore ajouter à ce titre celui de persécuteur des œuvres de bienfaisance religieuse ? Il y a quelque temps, on a eu toutes les peines du monde à l'empêcher de supprimer l'exemption de taxes dont profitent, entre autres, certaines institutions de bienfaisance

religieuse. Aujourd'hui, le voilà qui menace de leur retirer l'eau si elles ne paient pas dans un certain délai leurs arriérages de taxes au compte de ce service municipal. La supérieure de l'hospice Gamelin, une institution qui recueille les vieillards, les infirmes, les indigents, les nourrit et en prend soin, a écrit au maire pour lui dire qu'elle est absolument incapable de solder ce compte et le supplier d'user de son influence pour que cette mesure de rigueur ne soit pas mise à exécution. La question a été renvoyée devant la commission des finances, qui refusera probablement de se prononcer.

Tout se tient. La dilapidation des deniers publics épuise le trésor et, pour le remplir, on impose à droite et à gauche, ces exactions dussent-elles frapper un service gratuit de charité publique. Les autorités municipales de la grande ville sont en train de se faire sous ce rapport une réputation aussi peu enviable que celle dont elles jouissent déjà sous d'autres rapports.

Il s'est fait dernièrement, dans la province d'Ontario, un mouvement auprès des commissions scolaires des écoles séparées pour obtenir leur initiative en faveur d'une législation provinciale qui assurerait aux écoles catholiques toutes les taxes scolaires payées par les catholiques. Il s'agissait pour les diverses commissions scolaires des écoles séparées de composer une délégation qui se serait rendue auprès du gouvernement et lui aurait exposé cette demande en l'appuyant d'excellentes raisons. La commission scolaire des écoles séparées de Toronto, dans une réunion présidée par le vicaire général McCann, s'est prononcée contre cette démarche, qu'elle a qualifiée d'inopportune. Inopportune ! le mot est triste, et la situation qu'il caractérise plus triste encore.

M. l'abbé O. Corbeil, devenu missionnaire au Klondyke, adresse à S. G. Mgr. Langevin une lettre d'où nous extrayons ce qui suit :

Je suis dans Dawson, centre de nos missions. A la fin de septembre, je suis allé aux malades à 57 milles, sur le Dominion Creek. J'ai fait le voyage à pied, bien entendu, et j'ai marché mes 114 milles en quatre jours. *O res mirabilis!* Je suis revenu plus gras que je n'étais parti !!

Je suis ensuite retourné à la mi-novembre, passer deux dimanches avec les bons mineurs qui sont heureux, après plusieurs années passées loin des églises et des prêtres, de venir à la messe et de se réconcilier avec le bon Dieu, qu'ils ont négligé pendant des cinq, dix, vingt ans !

Comme ils sont bons ces vieux mineurs, quand ils s'y mettent, et comme ils s'y mettent sérieusement ! Je retournai sur le Domi-

nion Creek (La Crique du Dominion) au commencement de janvier. Il y a sur ce *creek* plus de 300 catholiques, groupés par bandes de 30 à 40 sur un espace de 25 milles. Je suis allé trois fois sur le Last Chance Creek (Dernière Chance) à 18 milles de Dawson, où il y a près de 150 mineurs, presque tous Canadiens-français. J'irai encore dire la sainte messe au milieu d'eux dimanche prochain. Comme population et disposition, c'est aussi bien qu'à Hull, P. Q., au moins, et pas plus mal qu'à la Gatineau (près d'Ottawa) où j'ai fait mon *noviciat de vicaire*.

Ce sont les Pères Jésuites, les PP. Allouez et Mesnard entre autres, qui, les premiers, ont fait connaître au monde, il y a 250 ans, l'existence de mines de cuivre dans la région du lac Supérieur.

AUX ETATS-UNIS

Le retard apporté à la publication de la lettre du Pape sur l'américanisme donne à croire qu'elle ne sera pas publiée. C'est ce qu'annonce un câblegramme de Rome au *Sun* de New-York. Aux termes de cette même dépêche, Sa Sainteté préférerait traiter la question de vive voix avec l'archevêque Ireland qui, on le sait, est actuellement à Rome. L'école avancée, aux Etats-Unis, voit dans ce fait de la non-publication du document pontifical un indice que le Pape est favorable à l'américanisme. C'est prendre justement le moyen d'obliger le Saint-Père à parler, tôt ou tard.

On annonce la conversion au catholicisme du révérend R. T. Nichol, prêtre de l'église épiscopaliennne, à la suite d'une série d'instructions qu'il a entendus dans une église catholique et qui l'ont amené à étudier, au moins sommairement, les doctrines catholiques. Il est actuellement à Boston, où il est à faire les études nécessaires à un aspirant à la prêtrise.

Il y a aux Etats-Unis 370 prêtres polonais et environ deux millions de catholiques polonais. Ces chiffres sont fournis par un prêtre polonais qui collabore à la *Review* de St Louis sous le nom de plume de "Bezimie" et qui est généralement bien informé.

L'école catholique libérale, aux Etats-Unis, en a actuellement à Mgr. Martinelli. C'est une bonne note pour le délégué apostolique. Son crime est... d'ignorer "les manières américaines." Par surcroît, il est moine, qui plus est supérieur d'une communauté de moines. En faut-il davantage pour expliquer qu'il n'ait ni le "prestige", ni le "magnétisme" de Mgr. Satolli ? Pourtant, la même école libérale en eut contre Mgr. Satolli (aujourd'hui cardinal) dès qu'instruit à fond sur ses tendances, celui-ci se mit en travers de ses desseins et de son action publique. Ils sont bien les mêmes partout, ces libéraux.

S'il faut en croire le *Chronicle*, de San Francisco, un certain abbé Caraher, dans une conférence publique, se serait prononcé en faveur d'un pape américain, et, de préférence, pour Mgr. Ireland, archevêque de St. Paul. Il paraît que ce qu'il faut aujourd'hui à l'Eglise, c'est un Pape "progressif et agressif, capable d'imposer le respect de l'Eglise à l'Italie comme au reste du monde et de la réintégrer dans la jouissance des possessions dont elle a été dépouillée." D'où la conclusion que le Pape actuel n'est ni "progressif", ni "agressif", ni "capable d'imposer le respect de l'Eglise etc." Léon XIII ne s'en relèvera pas.

Il y a gros à parier que l'abbé Caraher, si quelque fumiste du *Chronicle* n'a pas complètement dénaturé sa pensée, ne vivra pas assez vieux pour voir son rêve réalisé.

La chambre des représentants à la législature du Missouri a rejeté le bill Calvert tendant à obliger tous les enfants en âge de fréquenter les écoles à passer trois mois de l'année dans les écoles publiques. Mais voilà qu'un M. Ramp a déposé au Sénat un projet de loi de même nature. Espérons qu'il aura le même sort que l'autre.

L'évêque de la Havane, dans une lettre pastorale, a mis les parents catholiques de son diocèse en garde contre le danger de confier l'éducation de leurs enfants à d'autres qu'à des instituteurs catholiques. Ceci, dit-il, a toujours été le devoir constant des catholiques, mais ce devoir devient plus pressant aujourd'hui, en raison de l'invasion du pays par un grand nombre de protestants qui apportent avec eux des idées plus libres en matière de croyances et de culte.

Puissent les parents catholiques de la Havane écouter la voix de leur vénéré pasteur et ne pas se laisser séduire par les idées nouvelles !

Une feuille hebdomadaire allemande de Philadelphie publie une lettre de Mgr. Martinelli, en réponse à une question posée par un prêtre dont on ne donne pas le nom. Le délégué apostolique y déclare qu'en autant qu'il le peut savoir, l'autorité pontificale n'a pas la moindre intention de changer, ne fût-ce que d'un iota, ses lois et décisions relativement aux sociétés secrètes. Le décret de décembre 1894 est toujours en vigueur et restera en vigueur. Le délégué ajoute : " Je crois, cependant, que le Saint Office a répondu à un doute qui lui a été soumis au sujet des funérailles d'un individu qui avait appartenu à la franc-maçonnerie. Mais la réponse ne contient absolument rien autre chose que ce qui a toujours été enseigné par les auteurs de morale, savoir que si un individu qui a appartenu à la franc-maçonnerie manifeste des signes évidents de repentir et de contrition et l'ardent désir de se réconcilier avec l'Eglise, on peut lui faire des funérailles chrétiennes, mais dépourvues de solennité."

Les agences qui ont lancé ce canard en seront pour leurs frais. Nous croyons, du reste, que bien peu de catholiques se sont laissés prendre à cette grossière fabrication.

On annonce la mort de Mgr. Wm. O'Hara, évêque de Scranton, Pe. Son coadjuteur, Mgr. Hoban, lui succède. On annonce aussi de Chicago la nomination de M. l'abbé A. J. McGavick, de l'église St John, comme évêque auxiliaire de Mgr. Feehan, sous le titre d'évêque de Marcopolis. Cette dernière nouvelle, cependant, manque de confirmation.

La charité catholique ne s'inquiète pas de savoir si ceux qu'elle assiste tiennent à elle par les liens de la foi. A une conférence méthodiste récente, l'agent de l'orphelinat de Walter Valley (Mississippi) déclarait qu'il y a plus d'enfants méthodistes du Mississippi dans les orphelinats catholiques qu'il n'y avait de convertis dans toutes les églises représentées à la conférence méthodiste de l'année dernière. C'est l'un de ces aveux qui font grand honneur à la charité comme à la foi catholique.

"Le journal catholique," disait l'autre jour un R. P. Jésuite à Milwaukee, " est le catéchisme du dix-neuvième siècle. Il vous faut recevoir un journal catholique si vous voulez vous tenir au courant de ce qui concerne l'Eglise et ses doctrines telles qu'on les discute aujourd'hui, et avoir sous vos yeux une prompte réfutation des mensonges et des calomnies qu'on répand constamment.

contre elle. De quoi parle votre famille au foyer domestique ? Que discute-t-elle ? Que lit-elle ? Donnez-lui un journal catholique, pour qu'elle puisse comprendre et discuter en connaissance de cause les questions du jour, dans les rapports qu'elles peuvent avoir avec la religion."

Appliquées à un bon journal catholique, fidèle en tout point à sa haute mission, ces paroles ne manquent ni de vérité, ni d'actualité, bien que l'expression de "catéchisme" nous paraisse un peu risquée.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous publions en tête de la présente livraison du *Mouvement catholique* le texte du très important discours sur la foi et les dangers auxquels elle est exposée, adressé par le Souverain Pontife au patriciat romain, ainsi qu'un bref important relatif à la lecture de l'Évangile.

—Un fait vient de se produire qui montre bien à quel point certains hommes politiques italiens sont esclaves de la secte maçonnique. Le directeur du collège de Mondrogone, institution tenue par les Jésuites et fréquentée par les enfants des plus grandes familles d'Italie, avait obtenu du ministère de l'Instruction publique un décret mettant ce collège sur le pied des autres institutions pourvues de professeurs munis de brevets officiels, et dispensant par conséquent ses élèves de subir certains examens universitaires.

La Franc-Maçonnerie a pris feu aussitôt et a fait si bien que le ministre, M. Baccelli, a rappelé son décret, se vouant au plus parfait ridicule. Son action est condamnée même par des journaux libéraux, qui ne veulent pas de la domination maçonnique.

On dit que cet acte de la Franc-Maçonnerie marque le début d'une campagne nouvelle, qu'elle se propose de faire expulser les Jésuites d'Italie. On permettrait dans ce cas au général de l'Ordre de demeurer à Rome.

La secte néfaste réussira-t-elle dans ses desseins ?

—Le 13 janvier dernier, le collège international de la Propagande a donné une grande séance académique qui mérite une mention spéciale. Des poésies entremêlées de chant et toutes célébrant les bienfaits de la vocation des peuples à la foi, y ont été récitées en trente-deux langues différentes.

—Le Pape a décidé d'accorder pour l'année 1900 un jubilé universel. L'année jubilaire commencera à Noël cette année pour

se terminer à Noël l'an prochain. Les lettres apostoliques annonçant ce jubilé seront publiées en novembre prochain.

C'est en l'an 1300 que fut pour la première fois accordé un jubilé universel. Le Pape régnant était alors Boniface VIII.

FRANCE.—Le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, publie dans la *Croix* un très important travail sur les congrégations religieuses françaises et la position actuelle de celles qui ont adopté l'attitude dite *passive* au lendemain de la promulgation de la loi d'abonnement. Ce travail, nous allons en résumer pour nos lecteurs les parties principales.

Le P. Le Doré expose tout d'abord le caractère et l'importance de la campagne menée contre les congrégations religieuses. Il explique que, même à l'heure actuelle où l'affaire Dreyfus et des préoccupations de politique étrangère monopolisent l'attention publique en France, cette question des congrégations religieuses mérite d'occuper les esprits sérieux. Il démontre que suivant l'expression de M. de Magallon, la loi d'abonnement " fait partie d'un système," que, "en principe, c'est la mise hors du droit commun de toute une catégorie de citoyens, en fait, pur acte de brigandage sous couleur d'acte législatif, c'est la suppression de leur propriété au profit de l'Etat par voie d'impôt. (1) "

Nous citons :

Eh ! bien, même en présence de ces graves problèmes, la question actuelle des Congrégations religieuses mérite de fixer l'attention.

Il s'agit, en effet, de savoir si elles vivront et si, par leur action, elles continueront d'être un des organes indispensables à la vie de la France, et l'un des plus beaux fleurons de son Eglise ; ou bien si, privée successivement de son armée, de sa magistrature, de ses Congrégations, en attendant qu'elle le soit de son clergé, notre nation est destinée à se dissoudre et à périr.

Qu'on ne se laisse pas tromper. Le but de nos adversaires n'est pas, comme ils le proclament hypocritement, de faire rentrer les religieux dans le droit commun, de réduire à de justes proportions leurs prétendues richesses, et d'imposer de sages limites à une influence qu'on dit envahissante.

Le droit commun devant l'impôt ; nous l'acceptons et nous le réclamons. Nos richesses ; d'après les calculs officiels, nous possédons 500,000,000 de francs, c'est-à-dire un capital de 2500 francs environ par tête, s'il était placé sur l'Etat, cela nous ferait à chacun 75 francs de rente. Est-ce trop de richesses pour subvenir à nos besoins personnels et à ceux de nos œuvres ? Quant à nos fameux biens de mainmorte, ceux de la seule Compagnie de

(1) M. Xavier de Magallon, conférence faite à Paris, salle d'Arras, le 6 juillet 1895.

Paris-Lyon-Méditerranée s'élèvent à plus du double de ce que possèdent toutes les Congrégations ensemble.

Ce qu'on veut, c'est nous tuer. Les Sociétés religieuses sont condamnées à périr et à disparaître du territoire de la République. Les savants et les puissants, jaloux de notre force, ont dit : *Nolumus hunc regnat super nos !* et la presse ameutée jette trop facilement ce vieux cri d'ingratitude et d'imbécillité : *Tolle ! tolle ! crucifigatur.*

De là tout un arsenal de lois et de mesures tyranniques, de là tous ces combats auxquels nous sommes en butte.

Tout d'abord, on s'est attaqué aux Congrégations enseignantes. Une loi néfaste a exclu les religieux et les religieuses, et eux seuls, de toutes les écoles officielles. Vains efforts, le zèle des congréganistes ne s'est pas découragé, et la charité des catholiques leur a ouvert des milliers d'écoles libres. Le fameux article 7 devait fermer nos collèges. Aujourd'hui, on y revient, et tous les projets de lois qui vont se débattre dans les Chambres, sous le titre trompeur de liberté d'enseignement, ont pour but avoué de nous enlever le peu de liberté qui nous reste.

La haine ne respecte rien. Pour atteindre les Congrégations, après s'être acharnée contre les écoles, elle a essayé de tarir les sources de la charité. Sans égards pour l'enfance, quel souci aurait-elle des malheureux ? Les Sœurs ont été chassées des hôpitaux ; on a refusé d'autoriser les legs destinés à secourir la misère, dès lors qu'ils devaient passer par nos mains. On a osé, dernièrement, annoncer qu'on nous interdirait de nous faire mendiants pour les pauvres de Jésus-Christ. Ceux-ci souffriront, ils mourront de faim, qu'importe ! si, à ce prix, on se débarrasse des religieux et des religieuses.

Les expulsions ordonnées par les décrets de mars 1880, devaient nous disperser et rendre impossible notre vie commune : on espérait par trois années de service militaire dépeupler les noviciats. Vains efforts ! Les religieux expulsés sont rentrés dans leurs monastères, et leurs noviciats sont plus remplis que jamais. Dépité d'avoir vu avorter toutes ces mesures, on se prépare à en finir une bonne fois par une loi sur les associations. Tous pourront s'associer : seuls, les religieux n'en auront pas le droit.

Il est une autre arme dont on s'est servi contre nous et dont je désire m'occuper plus spécialement. On s'est dit : Nous les ruinerons ; nous les réduirons à la famine, et par là nous détruirons leurs œuvres. De là, cette double taxe dit impôt sur le revenu, et impôt d'abonnement. Pour un capital de 100,000 francs, le premier exige chaque année 200 francs, le second 390 ou 400 francs, suivant que nos Congrégations sont autorisées ou non. N'oublions pas que pour former ce capital de fantaisie, on groupe et on évalue toutes nos propriétés, quelle qu'en soit la nature : maisons d'habitation, chapelles, hôpitaux, asiles, etc., on a soin surtout d'y comprendre nos dettes. Ces taxes venant s'ajouter à tous les impôts déjà si lourds, que nous payons comme tous les Français, c'est le vol et la spoliation à peine déguisés.

Qu'on en juge par un exemple. L'Ordre de Notre-Dame de Charité, fondé par le vénérable P. Eudes, comme notre Institut, pour la seule maison de Paris, par une contrainte de novembre

1898, a reçu ordre de payer comme taxe d'abonnement une somme totale de 158,931 fr. 60. N'avait-elle pas raison, la vieille supérieure de répondre, non sans malice, à l'huissier qui lui présentait les premières contraintes : " Oh ! Monsieur, reprenez votre papier : nous sommes trop pauvres pour prendre des abonnements si chers ! " Comment, en effet, les 400 filles pénitentes qui sont venues, près des religieuses de ce monastère, chercher un refuge à leur faiblesse et à leur misère, pourraient-elles avec les modiques ressources de leur travail, arriver à payer ces taxes exorbitantes de 158,931 fr. 60. Evidemment, c'est la vente forcée, dès la première échéance, des immeubles de la communauté. C'est donc la ruine, c'est la mort de nos Congrégations que l'on poursuit.

Le P. Le Doré dit ensuite l'importance au point de vue religieux et national des congrégations religieuses :

Or, la ruine de nos Congrégations ne sera pas seulement préjudiciable à nos personnes et à nos œuvres. Elle sera un désastre pour l'Eglise de France, et aussi pour notre pays.

Dans le but de soutenir nos courages et d'éclairer l'opinion, il est bon, dans les circonstances comme celles que nous traversons, de rappeler ce que nous faisons. Il est utile aussi de faire entrevoir l'immense abîme qui se creuserait derrière les Congrégations disparues.

En 1880, d'après une étude faite avec soin par M. Keller, nous étions 170,000 religieux ou religieuses en France. Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus nombreux, si j'en juge par la Congrégation des Eudistes dont j'ai le gouvernement, et il n'est pas téméraire d'affirmer que nous dépassons 200,000, c'est déjà un chiffre considérable.

Notre importance dépend encore bien moins de notre nombre, que de la nature de nos Congrégations et de celle de nos œuvres.

Par état, nous sommes avec le clergé, une élite dans l'Eglise chrétienne. Epris d'amour pour un Dieu qui n'a pas marchandé ni son honneur, ni son sang, quand il s'est agi de sauver le monde, nous avons embrassé la vie religieuse, afin de nous donner nous-mêmes sans réserve à sa gloire, et afin de nous dépenser avec plus de liberté au service de l'Eglise et de nos frères. Nous formons comme un bataillon sacré dans l'armée catholique.

Il énumère ensuite les différents éléments qui constituent ce bataillon. Viennent d'abord les communautés contemplatives, celles qui ont choisi " la meilleure part " :

Parmi nous, ceux qui tiennent le premier rang, au dire de Jésus, pour le bien des hommes autant que par amour pour Dieu, ce sont les Congrégations qui se vouent à la vie contemplative. C'est dans les couvents des Chartreux, des Carmélites, des Clarisses, etc., etc., qu'il faut aller chercher ceux qui ont choisi la meilleure part. Le monde regarde avec dédain ces monastères sans les comprendre, comme les juifs passaient au pied du Golgotha. Et pourtant, derrière ces murailles, comme sur la Croix, se trouvent les véritables sauveurs de l'humanité. Là sont les intéressés et les victimes, qui, par la prière et l'expiation

tion, protègent le plus efficacement les nations coupables ; là vivent les saints, qui par leurs vertus compensent le mieux les crimes et les blasphèmes des pécheurs.

“ En général cependant, dit le P. Le Doré, on nous apprécie davantage par nos œuvres extérieures.” Et il ajoute : “ Il y en a trois principales : la formation de la jeunesse, la charité sous toutes ses formes, l’apostolat dans les missions, “ puis il fait ce tableau de la magnifique œuvre éducationnelle des religieux :

Malgré la tyrannie des lois inventées pour nous exclure de tout enseignement, malgré les dépenses folles de l’Université, malgré la pression exercée sur les parents, 2,000,000 d’enfants se pressent dans nos écoles libres ; près de 80,000 élèves remplissent nos collèges et nos séminaires. L’enseignement primaire que préfère le peuple est celui de nos milliers de Frères et Sœurs ; si les lycées recueillent les boursiers et les fils de fonctionnaires, c’est aux couvents des Sœurs du Sacré-Cœur, de Notre-Dame, des Ursulines, de Notre-Dame de Sion, etc., c’est aux établissements religieux de tout Ordre : Jésuites, Maristes, Oratoriens, Eudistes, Dominicains, Marianites, etc., que la masse des classes aisées confie l’éducation de ses enfants et demande de les préparer aux hautes écoles et aux fonctions de l’Etat. L’Université s’est réservé le monopole des programmes et la collation des grades. Nous gémissons sous son joug, et malgré ces obstacles, nos élèves subissent avec succès tous ces examens dont on a fait la porte des carrières publiques dans le but de nous les fermer. Nos adversaires eux-mêmes se plaignent avec amertume de voir se recruter dans nos établissements une partie notable de nos officiers de terre et de mer. Ils doivent le confesser, nous sommes leurs égaux pour l’enseignement. Quant à l’éducation, la formation des âmes, c’est notre spécialité à nous. Faute de principes religieux, l’Université se déclare incompétente dans cet ordre de chose ; elle a dû renoncer à nous imiter, même de loin.

Le distingué religieux passe ensuite aux œuvres de charité accomplies par ses confrères :

Notre Dieu est lumière, il est surtout charité : *Ego sum lux mundi : Deus caritas est.* Comme lui, Nos Congrégations religieuses instruisent ; comme lui, elles se dévouent par amour. Nous occupons une grande place dans la société par nos écoles ; notre action s’y fait sentir d’une façon plus étendue et non moins profonde par nos œuvres de charité. Il n’est pas une misère physique et morale, pour laquelle une Congrégation n’ait été instituée. Ici, ce sont des orphelinats, là des hôpitaux ; partout des asiles pour l’enfance ou pour la vieillesse, des Refuges et des Bons Pasteurs pour les pauvres âmes blessées et repentantes. Près de 500,000 malheureux reçoivent de nos Sociétés religieuses un baume pour leurs plaies, une consolation à leur douleur, un abri et un peu de pain dans leur détresse.

Avec l’argent des contribuables, l’assistance publique a essayé de soulager à notre exemple les souffrances de l’humanité, bien vite elle s’est aperçue que l’amour et le dévouement ne se

decrètent pas par des décisions administratives et ne se payent pas, même au poids de l'or. Seuls, nous catholiques, baignés et enivrés du sang de notre Dieu crucifié, seuls nous possédons le monopole de la véritable charité. On essaie vainement d'en inventer et d'en multiplier les imitations. La charité ne se contre-fait pas. On peut gager des infirmières; on ne pourra produire avec de l'argent, ni une Fille de Charité, ni une Petite-Sœur des Pauvres, ni une religieuse du Refuge ou du Bon Pasteur. On aura beau augmenter le budget de l'Instruction et celui de l'Assistance publique; on multipliera en vain les mesures les plus ingénieuses pour nous ruiner et pour entraver notre dévouement, il nous restera deux forces pour assurer la supériorité et le triomphe de notre action: des principes de morale dans nos écoles, le feu de la charité dans nos œuvres; car seuls, nous allons puiser dans le Cœur de Jésus, la vérité et l'amour.

Le P. Le Doré expose en troisième lieu les résultats obtenus par les missionnaires français à l'étranger:

Il est un troisième champ de bataille sur lequel nos congrégations remportent des victoires peut-être encore plus éclatantes: c'est celui des missions. Par caractère national, nous Français, nous sommes éminemment apôtres: d'instinct nous voulons faire partager nos idées et nos sentiments, et nous y réussissons. La Providence s'est servie de ce bon côté de notre tempérament pour recruter parmi nous des légions de missionnaires. La propagation de la Foi au XIX^e siècle, est une œuvre particulièrement française. Son origine, ses ressources, ses apôtres, tout est nôtre. On ne pourrait compter les religieux, les Sœurs qui partent de France pour aller sur tous les rivages et dans tous les climats, porter avec l'Évangile, la civilisation et l'amour de notre nation.

Sur ce point, à quoi bon insister? Il nous suffit de renvoyer le lecteur au magnifique discours de Mgr. Le Roy, publié dans nos deux dernières livraisons. Il y verra ce qu'accomplissent les missionnaires dans leur vie de labeur et de souffrance; il y verra quelle part dans l'œuvre générale des missions revient à la France.

Après cet exposé des travaux des congrégations religieuses, ne peut-on pas dire avec le digne religieux qui en est l'auteur:

De ces considérations rapides, nous devons conclure que détruire les Congrégations c'est détruire un des organes les plus actifs et les plus féconds de notre vie sociale; c'est abandonner notre pays coupable à tous les châtiments de la colère divine; c'est violer dans nos personnes tous les principes de la justice et de la liberté; c'est faire déchoir les intelligences en fermant nos écoles; c'est fermer les âmes à toute idée, à tout acte de vertu; c'est préparer pour l'avenir des générations sans croyance et sans morale; c'est tarir les sources les plus pures de la charité; c'est laisser la souffrance sans secours; c'est ravir à la France la sainte influence qui lui reste dans le monde: l'apostolat catholique. Ruiner les Congrégations, c'est donc tuer l'âme, l'espoir de notre

nation ; c'est renier la gloire de son passé ; c'est lui enlever tout espoir dans l'avenir.

Le R. P. Le Doré termine la première partie de son travail par ces paroles dont on ne saurait exagérer l'importance :

Qu'on suppose nos couvents vendus, nos Congrégations dispersées, nos œuvres détruites. C'est une population de deux cent mille religieux et religieuses sans asile et sans pain ; c'est deux millions d'enfants sans écoles ; c'est 80,000 jeunes gens sans collèges ; c'est 500,000 malheureux sans abri et sans secours. A-t-on réfléchi aux perturbations qu'apporteraient dans les familles et dans tout l'organisme social un pareil bouleversement ? La conscience publique serait irritée ; le bon sens serait blessé et la délicatesse des sentiments français se révolterait en présence de procédés aussi sauvages. Est-ce téméraire d'affirmer que ces exécutions simultanées ou successives, en tous cas retentissantes, entretiendraient dans le pays une sourde irritation et un mécontentement général ?

Voilà, cependant, ce que prépare l'application de la loi d'abonnement.

C'est pour cela que nous avons raison d'affirmer que le sort actuellement réservé aux Congrégations est intimement lié aux intérêts les plus vitaux du pays ; et la question de notre attitude passive et des mesures que doit prendre le fisc est une des plus graves qui puisse mériter l'attention des penseurs.

Nous terminerons dans notre prochaine livraison l'analyse du travail du P. Le Doré.

—M. l'abbé Chs.-Emile Montet vient de publier la première livraison d'une revue destinée à glorifier Jeanne d'Arc.

ANGLETERRE.—La question ritualiste a été posée devant le Parlement par un M. Smith, qui a proposé un amendement à l'adresse relatif "to the lawlessness in the Church." Cet amendement a été rejeté par une majorité considérable. M. Balfour, en combattant l'amendement Smith, s'est opposé à l'idée de faire intervenir le Parlement en cette question. On considère le vote comme une victoire pour les Ritualistes.

Entre temps, leurs adversaires mènent une campagne très-vive. Une pétition monstre a été présentée à la Reine.

—Le discours du trône n'a pas fait mention du projet de création d'une université pour les catholiques d'Irlande. M. Balfour, d'ailleurs, avait eu soin de déclarer dans sa fameuse lettre à un de ses électeurs, qu'il ne parlait qu'en son nom personnel.

La question devra être soulevée, supposons-nous, par les députés Irlandais.

ESPAGNE.—Les récents malheurs de l'Espagne ont donné occasion aux anticléricaux et aux protestants de rééditer la thèse de la décadence des nations latines prétendument causée ou du moins non arrêtée par le catholicisme. On a souvent refuté cette thèse qui est en contradiction avec toute l'histoire et qui ne s'appuie sur aucun argument sérieux. M. l'abbé Boulinguez vient de le faire une fois de plus, avec grande éloquence, dans la *Croix du Pas-de-Calais*. Voici un extrait de son article :

L'Espagne a été grande et prospère aussi longtemps qu'elle a été chrétienne, chrétienne non pas seulement dans les individus, mais encore chrétienne dans son gouvernement.

Aussi longtemps que celui-ci respecta les droits de l'Eglise et travailla à la propagation de l'Evangile en même temps qu'à l'extension de la puissance nationale, l'Espagne fut forte, riche et glorieuse, le soleil ne se couchait pas sur ses possessions, et n'eût été la France pour lui disputer l'empire du monde, elle eût été l'arbitre des nations. Sa décadence commença du jour où, le peuple restant chrétien, son gouvernement avec les Bourbons dégénérés du XVIII^e siècle, tomba entre les mains des "philosophes", comme on appelait alors les francs-maçons. N'est-ce pas le gouvernement espagnol, de concert avec les ministres du débauché et indolent Louis XV, avec ceux du Portugal qui au siècle dernier donna l'exemple de la persécution religieuse par l'expulsion des jésuites et la spoliation des biens de l'Eglise ?

Une fois tombés aux mains des francs-maçons, l'Espagne et le Portugal déclinerent rapidement. Or, depuis 100 ans, à peu d'intervalle près, les francs-maçons n'ont cessé d'y régner et aujourd'hui encore le premier ministre espagnol est un franc-maçon notoire, Sagasta, franc-maçon le général Weyler dont on se rappelle les exactions et la cruauté à Cuba, franc-maçon, le maréchal Blanco qui laissa Santiago et la flotte de l'amiral Cervera succomber sans essayer même de leur porter secours.

Il en est de même en Italie. Quelle prospérité et quelle gloire au temps des républiques chrétiennes du moyen âge ! La décadence commença au siècle dernier quand les Bourbons de Naples et de Parme, les Savoie de Turin, s'abandonnèrent eux et leurs peuples, aux mains des "philosophes" et persécutèrent l'Eglise. Et depuis quand l'Italie est-elle plus pauvre que jamais sinon depuis que Victor-Emmanuel a envahi Rome et confiné le Pape au Vatican ?

En Italie, en Espagne, comme en France, les individus sont, en majorité chrétiens, du moins en théorie, mais le gouvernement, les meneurs politiques ne le sont pas.

Ce n'est donc pas le catholicisme qui est la cause de la décadence de la France et de l'Espagne, c'est la franc-maçonnerie.

La religion a fait notre gloire ; la franc-maçonnerie qui nous domine, surtout depuis 52 ans, est en train de nous perdre comme elle a perdu l'Espagne.

En ce qui concerne les désastres récemment subis par l'Espagne, des documents très intéressants ont été publiés qui éta-

blissent la part qu'y a prise la Franc-Maçonnerie. La *Franc-Maçonnerie démasquée* de janvier dernier publie un article intitulé *La Franc-Maçonnerie aux Philippines* qui jette sur ces questions un flot de lumière. Nous en commençons la publication dans la présente livraison de notre revue.

INDES.—Le diocèse de Coïmbatour célébrera bientôt le jubilé épiscopal de son vénérable pasteur, Mgr. Joseph-Louis Bardou. Une lettre de M. Rondy, vicaire général de ce diocèse aux *Missions catholiques* permet de juger de l'œuvre accomplie pendant ses vingt-cinq années d'épiscopat par l'évêque jubilaire, ainsi que des obstacles contre lesquels il lui faut lutter.

Nous citons :

Quatre ou cinq églises, quelques pauvres chapelles, un nombre restreint d'écoles élémentaires, un budget épuisé, voilà tout l'héritage légué au nouvel évêque. La tâche qui lui incombait était lourde et difficile. Mgr Bardou l'envisagea non sans crainte, mais sans découragement. Il avait foi en la Providence.

A Coïmbatour, centre de la mission, il n'y avait pas de résidence convenable ; le séminaire n'était guère mieux qu'un hangar. La résidence fut bâtie, et un grand séminaire s'éleva bientôt grâce à la charité de quelques âmes généreuses. Ensuite le zélé prélat fonda deux couvents de religieuses européennes et six couvents de religieuses indigènes ; il ouvrit deux collèges avec pensionnats, des écoles secondaires dans les principaux centres et des écoles élémentaires dans tous les chefs-lieux de district. En même temps qu'il agrandissait l'orphelinat agricole, Mgr Bardou ouvrait deux nouveaux établissements pour les orphelins des deux sexes à Coïmbatour, deux hôpitaux avec dispensaires, et au milieu de toutes ces sollicitudes, il eut le bonheur de voir s'augmenter son diocèse de plus de 12,000 nouveaux chrétiens, dont les trois quarts appartiennent aux castes nobles.

Mais, hélas ! il ne suffit pas de créer des œuvres, il faut les maintenir. Il n'y a point ici de fondations pieuses affectées à cet effet. Voici ce que Sa Grandeur écrivait dans une de ses lettres : " Vous savez que toutes nos ressources sont épuisées ; nous ne pouvons plus continuer nos œuvres."

Je viens donc, au nom de Mgr. Bardou, solliciter la charité de tous ceux qui s'intéressent aux Missions. J'ose espérer que ce cri de détresse ne restera pas sans écho. La charité des bienfaiteurs des Missions voudra faire du 25^e anniversaire de sa consécration épiscopale un vrai jour de fête, de joie et d'espérance.

CHINE.—Une dépêche officielle de Shang-haï annonce que le R. P. François Fleury, prisonnier des bandits chinois depuis le 4 juillet dernier, est délivré.

Beaucoup croyaient que ce religieux avait été massacré.

Il est à peine âgé de trente ans.

• —Une lettre de Mgr. Ferrant, lazariste, coadjuteur du vicaire apostolique du Kiang Si septentrional, aux *Missions catholiques*, annoncent que les missionnaires viennent de prendre pied à Nantchang, ville de 800,000 âmes, centre civil, littéraire, industriel et militaire du Kiang-Si, où ils avaient toujours été en butte à la persécution. Le vénérable religieux dit notamment :

Ce centre, si obstinément fermé jusqu'ici à l'action des missionnaires, vient de s'ouvrir à notre apostolat. Par une disposition particulière de la Providence, il semble qu'une ère nouvelle se soit ouverte, et nous avons lieu de croire que nos œuvres pourront désormais s'épanouir à l'aise, sans rencontrer les obstacles qui s'opposaient à leur création. Le peuple ne nous est plus hostile, comme autrefois. Ces jours-ci, j'ai à plusieurs reprises, traversé la ville, en mon costume d'évêque catholique. Dans le passé, jamais missionnaire ne s'était montré en habit ecclésiastique. J'ai été agréablement surpris de ne pas entendre un mot déplacé, là où il y a deux ans à peine, un missionnaire, même habillé en costume chinois, n'aurait recueilli que des insultes et des menaces.

Puissent ces espérances se réaliser !

—L'abbé Conrardy, un prêtre qui a déjà passé plusieurs années de sa vie au milieu des lépreux à Molokai, est actuellement à étudier la médecine à Portland, Oregon, E.-U. Ce héros de la charité se propose de consacrer le reste de ses jours au soulagement des inénarrables malheurs des lépreux de la province de Canton en Chine.

Son dévouement arrache des cris d'admiration aux journaux protestants.

SOUDAN.—Les projets d'évangélisation du Soudan formés à Londres et à Rome ne pourront être mis à exécution d'ici à quelque temps. Lord Kitchener, qui jouit en ce pays d'un pouvoir absolu, vient d'interdire aux missionnaires tant protestants que catholiques d'exercer leur zèle apostolique dans ce territoire pour un temps indéterminé.

L'Angleterre s'en trouvera-t-elle mieux ?

13 février 1899.